

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS)

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université de Nantes s'intègre dans l'Institut de Géographique et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN). Créé en 1964, il se spécialise dans des formations en aménagement et en environnement. Cette licence présente un contenu généraliste offrant un panel d'enseignements balayant l'ensemble des champs de la géographie physique, humaine et de l'aménagement. Elle se décline en deux parcours, l'un en pure géographie et l'autre associant la géographie à l'histoire. Les cours sont donnés sur le campus de l'Université de Nantes.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université de Nantes permet aux étudiants d'acquérir un savoir et un savoir-faire dans les domaines géographiques. Elle s'inscrit dans les attendus de l'arrêté licence dans son organisation et ses volumes d'enseignements. La place importante donnée au terrain tout au long du cursus permet une mise en situation des enseignements théoriques.

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique large, où la part des enseignants-chercheurs est dominante, facilitant l'articulation avec les spécialités de master proposées par l'IGARUN. Cependant, le parcours histoire souffre à l'image des éléments fournis dans le dossier d'une juxtaposition et non d'une articulation avec l'ensemble de la formation.

Une meilleure visibilité sur les projets des étudiants et leur suivi post-licence pourraient éclairer davantage les besoins en parcours ou non de la licence. La dimension aménagement de la licence doit être étoffée pour mieux correspondre aux poursuites d'études potentielles. Cependant, la formation reste attractive malgré la concurrence régionale et conserve des taux de réussite enviables.

Points forts :

- Licence attractive et à forts effectifs malgré la proximité de nombreuses autres universités.
- Une équipe pédagogique importante composée essentiellement d'enseignants-chercheurs.
- Bon équilibre entre les différentes disciplines indispensables à une licence de géographie (théorie/pratique).
- Un niveau de réussite des étudiants satisfaisant.
- Une place importante faite au terrain dans tous les semestres pour mettre en application les savoirs théoriques.

Points faibles :

- Un dossier avec des lacunes qui empêchent d'avoir une vision complète de la qualité de la formation (parcours histoire, modalités de stage, nature des professionnels enseignants).
- Peu d'enseignants d'aménagement alors que la finalité des licences professionnelles (LP) et du master tourne autour de l'aménagement et de l'urbanisme.
- Le suivi des étudiants est à mettre en œuvre.

- L'enseignement des langues vivantes est très réduit aussi bien en volume qu'en diversité, la mobilité ERASMUS sortante est en outre en forte baisse.
- Le dossier évoque des mésententes au sein de l'équipe pédagogique de licence.

Recommandations et conclusion :

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université de Nantes est une formation complète et attractive qui devrait étoffer son offre linguistique. Une meilleure ouverture vers la professionnalisation au travers de stages obligatoires et de modules de projet serait un plus pour les étudiants. La faiblesse des effectifs du parcours histoire surtout en troisième année de licence (L3) pose question sur l'architecture en deux parcours. Il est toutefois difficile de se faire une opinion sur certains points car le dossier reste parfois obscur et incomplet.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Il s'agit d'une licence <i>Géographie et aménagement</i> généraliste conforme dans sa structure à la demande. Il existe une progressivité entre la première année (L1) et la L3 cohérente avec le schéma classique : L1 généraliste, deuxième année (L2) consolidation et L3 spécialisation. Le cursus est construit autour de deux parcours : l'un <i>Géographie</i> et l'autre <i>Histoire</i> (ce dernier très orienté vers la préparation aux métiers de l'enseignement, ou environ 30 % des unités d'enseignement - UE - de géographie sont remplacées par des UE d'histoire). Les enseignements sont organisés selon des modules obligatoires et des options nombreuses. On peut cependant s'étonner que ces disciplines soient pour une grande part de la psychologie (cinq enseignements proposés en option en L1). La part de Système d'Information Géographique (SIG) est faible (38h dont 20h de Cours Magistraux (CM) et seulement 18h de Travaux Dirigés (TD) donc de pratique) eu égard aux objectifs professionnels recherchés.</p> <p>La licence offre un panel d'enseignements balayant l'ensemble des champs de la géographie physique, humaine et aménagement et permettant aux étudiants d'acquérir un savoir et un savoir-faire dans les domaines géographiques. Les modules de géographie physique ont un volume d'enseignement important. Une place importante est faite au terrain tout au long du cursus permettant une mise en situation des enseignements théoriques. Le cursus est ainsi en adéquation avec les objectifs du diplôme de licence qui emmène les étudiants vers deux formations au niveau licence professionnelle (<i>Gestion et conduite de projets paysagers et environnementaux ; Développement durable des territoires et maîtrise de projets</i>) et deux masters (un enseignement et un aménagement avec quatre spécialités).</p> <p>Le manque d'un descriptif des contenus d'enseignements qui permettrait de connaître <i>a minima</i> le contenu des enseignements aux noms assez généralistes (ex : géomorphologie, géographie physique, géographie thématique...) est dommageable.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> de Nantes se positionne comme une licence de proximité répondant au besoin du bassin étudiant de Nantes et de sa proche région. La licence est en concurrence directe avec les licences géographie du grand Ouest « de même type » (Angers, Le Mans, Rennes, Brest ; Poitiers et la Rochelle). Néanmoins, le recrutement reste quantitativement intéressant. De plus, l'équipe pédagogique très majoritairement composée d'enseignants-chercheurs assure à la formation une forte exposition à la recherche avec la présence de deux laboratoires à l'IGARUN (Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes), l'UMR 6590 Espaces et sociétés (ESO) et l'UMR 6554 Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique (LETG).</p> <p>Il existe des liens entre la licence et les acteurs locaux. Ces partenariats prennent la forme de rencontre avec des professionnels durant des enseignements, des sessions de terrain ou lors de conférences invitées.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée de 27 enseignants-chercheurs (EC) (dont sept Professeurs des Universités (PU) et 18 Maîtres de conférences (MCF) et deux non renseignés), de 15 vacataires et deux Attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER. On note que les vacataires sont pour presque une moitié des enseignants de l'enseignement secondaire, puis des vacataires (anglais et informatique) ou biatoss de l'Université de Nantes. Pour certains enseignants extérieurs, la profession n'est pas renseignée. La pertinence de ces professionnels dans les enseignements de licence ne peut donc pas être jugée.</p> <p>Il est fait mention de problèmes concernant l'engagement des Professeurs des universités en licence et en particulier pour les enseignements de L1. Il est fait mention aussi de tensions entre les différents responsables d'années en raison de différences d'appréciation concernant leurs rôles pédagogiques et « de l'investissement qu'ils doivent consacrer à cette responsabilité ». Tout cela laisse une impression de mauvaise entente de l'équipe pédagogique et sème le doute dans l'implication d'une partie du personnel dans le pilotage de la formation et la bonne coordination entre la responsable du diplôme et les trois responsables d'année.</p> <p>On peut noter aussi qu'un seul enseignant de la 24^{ème} section du Conseil National des Universités (CNU) Aménagement de l'espace, urbanisme, est impliqué pour 23 EC en 23^{ème} section du CNU en Géographie physique, humaine, économique et régionale et un EC en 67^{ème} section, Biologie des Populations et Ecologie, alors même que les poursuites d'études se font en direction de deux licences professionnelles aménagement et un master dont trois des spécialités sont tournées vers l'aménagement et l'urbanisme.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de la licence sont bons et stables puisque ils varient entre 274 et 287 étudiants entre 2011-2012 et 2014-2015. On note que le parcours histoire/géographie représente environ 8 % à 13 % de l'effectif selon les années. La répartition est de l'ordre de 50 % en L1, 30 % en L2 et 20 % en L3.</p> <p>Les taux de réussite sont en moyenne de 59 % en L1, 81 % en L2 et 83,6 % en L3 mais très variable en L1 selon l'origine des filières du baccalauréat et des catégories socioprofessionnelles des parents (bonne analyse dans le dossier).</p> <p>La poursuite d'études n'est pas renseignée sauf un à trois étudiants par an qui se dirigent vers les LP. Entre 22 et 30 étudiants par an poursuivent un master mais on ne sait pas quel(s) master(s).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants qui sont aussi chercheurs utilisent leurs recherches dans le cadre de leurs cours et font ainsi partager leur expérience. Il existe un enseignement des méthodologies de recherche. Des cafés géographiques sont organisés pour donner la parole, dans un cadre détendu, à des chercheurs extérieurs à l'établissement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence ne présente aucun élément de professionnalisation. Même le projet professionnel n'est pas réellement travaillé. Comme indiqué dans le dossier « [La professionnalisation] est faible, la licence de géographie-aménagement n'ayant pas été conçue dans une perspective d'employabilité à son issue ». Néanmoins, quelques professionnels enseignent dans la licence (leur profession n'est pas connue).</p> <p>Un stage est obligatoire en semestre 3 pour le parcours <i>Histoire</i> et les étudiants sont encouragés, dans le parcours classique, à faire un stage de 15 jours. Les stages peuvent être faits en L1, L2 ou L3. Ceci concerne entre 22 et 36 étudiants par an. On ne dispose pas de données postérieures à 2014. On ne connaît pas la nature de ces stages ni les types d'entreprises qui accueillent les stagiaires. Il est donc difficile de se faire une opinion sur la pertinence professionnalisante de ces stages.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est lisible et complète. Néanmoins, les métiers annoncés comme débouchés nécessitent des poursuites d'études.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Des projets pédagogiques sont développés lors des semaines « hors salle » dès la L1. On ne connaît pas la nature de ces projets qui ne sont pas explicités dans le dossier. Il semble qu'il y ait des rencontres avec des professionnels mais là aussi ce n'est pas détaillé.</p> <p>Les stages sont obligatoires en parcours histoire géographie en semestre 3</p>

	<p>(S3) rapportant un ECTS (crédit européen) et conseillés dans le parcours classique sans crédits associés. Le stage est inscrit en S3 mais présent dans les faits de la L1 à la L3 avec une majorité en L3. On ne connaît pas la nature et le déroulé des stages. Des stages en S3 semblent un peu tôt dans la formation, l'étudiant n'ayant pas vraiment pu acquérir une méthodologie de travail. Il ne peut donc s'agir que de stages d'observation mais cela n'est pas précisé, ce qui est concordant avec la durée minimale de quinze jours.</p>
Place de l'international	<p>L'IGARUN dispose d'accord bilatéraux avec une vingtaine d'universités européennes dans le cadre du programme ERASMUS : Allemagne (Kiel, Saarbrücken, Tübingen), Espagne (Santiago de Compostelle, Sevilla, Tarragone, Valladolid, Zaragoza), Finlande (Helsinki, Turku), Irlande (Cork), Islande (Akureyri), Italie (Pérouse), Norvège(Bergen), Portugal (Lisbonne), Royaume-Uni (Coleraine, Plymouth), Suède (Stockholm), Turquie (Istanbul) ; ainsi qu'avec des universités du reste du monde via d'autres programmes, notamment au Québec.</p> <p>Toutefois, malgré ces nombreux accords la mobilité est en baisse avec un passage de 10 à 4 étudiants sortant, par contre une hausse des arrivées de 3 à 10 montre une réelle attractivité. La baisse des sortants est mise en lien avec la réduction des volumes d'enseignement de langues vivantes, où seul l'anglais subsiste.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'IGARUN participe des dispositifs classiques d'information à destination des lycéens, salons, forum et Journées portes ouvertes, auxquels s'ajoute un site internet actualisé. Dans le cadre de la semaine université à l'essai, les lycéens peuvent être en immersion dans les cours.</p> <p>Les dispositifs du plan licence d'aide à la réussite ont disparu faute de financement. L'accompagnement à la réorientation a lui aussi disparu faute d'étudiants intéressés.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements se font pour les 2/3 en TD. Le reste se fait en CM avec plus de TD en L1 et L2 et plus de CM en L3.</p> <p>On ne dispose pas d'information concernant la formation continue, les validations d'acquis de l'expérience (VAE), le non présentiel, l'intégration des étudiants handicapés....</p> <p>Le numérique est présent dans les enseignements aussi bien génériques avec le C2i (certificat informatique et internet) que dans les enseignements plus spécialisés de géographie avec en particulier la cartographie assistée par ordinateur et les systèmes d'information géographique. Les étudiants ont accès à un bureau virtuel pour accéder aux cours mis en ligne, qui est de plus en plus exploité par les enseignants. Toutefois, aucun détail sur les outils, sur les modalités précises de leur utilisation n'est fourni.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les évaluations se font de plus en plus par contrôle continu avec une réduction de la part des examens finaux. Les règles de délivrance des ECTS (crédits européens) ainsi que la composition des jurys sont conformes à l'arrêté licence, mais aucun élément précis n'est fourni dans le dossier.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences transversales sont explicitées dans la fiche RNCP de la licence. Le supplément au diplôme est quant à lui présent et synthétique.</p> <p>Le suivi d'acquisition des compétences se fait au travers d'exercices de contrôle continu typiques de la géographie tels le commentaire de document, les diagnostics territoriaux, les notes de synthèse. Des travaux transversaux sont demandés afin de mettre en œuvre les différentes compétences à acquérir.</p>
Suivi des diplômés	<p>Il existe une cellule d'insertion professionnelle (CLIP) mais pas de données dans le dossier. La constitution d'un annuaire des anciens étudiants est en cours.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement est mis en place depuis deux ans dans une configuration standard de neuf membres (avec des étudiants, des membres internes à la formation et des participants extérieurs). Il se réunit une fois par an. Les procédures d'évaluation des enseignements ne sont pas mentionnées.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : géographie et aménagement

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	LLSHS
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Licence de Géographie et Aménagement
Responsable de la formation	Isabelle Poccard-Leclercq

Observations :

Le Conseil scientifique de l'IGARUN prend acte du rapport d'évaluation de la licence de *Géographie et Aménagement*. Il fait valoir que cette Licence est bien une licence de proximité comme le montrent les cartes figurant le bassin de recrutement des étudiants, que l'aménagement est partie intégrante de la plupart des unités d'enseignement proposées dans la formation, même si ce terme n'apparaît pas dans les intitulés, que la mobilité sortante Erasmus est repartie à la hausse, et estime, au vu des éléments figurant dans le rapport, excessif de parler de mésentente dans l'équipe pédagogique. Il fait aussi observer que la plupart des recommandations formulées dans le rapport ont été prises en compte, par anticipation, dans la construction du projet de nouvelle Licence, dont l'instruction a été conduite dans le cadre d'une démarche collégiale, mettant en perspective et de manière articulée l'ensemble de l'offre de formation de l'Institut, depuis la Licence jusqu'au Master.